



ORDRE NATIONAL DES MÉDECINS
Conseil National de l'Ordre

Docteur Irène Kahn-Bensaude

*Présidente de la Section Santé publique et
Démographie médicale*

Paris, le 12 mai 2009

CBG/DB/SP – R09.131.075

Contact : Madame Cécile BISSONNIER-GILLOT - ☎ 01 53 89 32 58

E-mail : bissonnier.cecile@cn.medecin.fr

Objet : Cryothérapie Corps Entier (CCE)

Monsieur,

En réponse à votre e-mail en date du 7 mai 2009, nous vous confirmons que la pratique de la cryothérapie Corps Entier n'est pas un procédé thérapeutique réservé aux docteurs en médecine.

Avant de pénétrer dans une chambre de cryothérapie qui peut atteindre la température de - 110 C il nous paraît cependant nécessaire que le patient s'adresse à un médecin afin de savoir s'il ne présente pas de contre-indication pour subir une tel choc de température.

Peut-être serait-il opportun que vous saisissiez l'Agence Française de Sécurité Sanitaire des Produits de Santé afin de savoir si des recommandations ont été faites sur l'utilisation de ce matériel.

Je vous prie de croire, Monsieur, à l'assurance de mes salutations les meilleures.

Docteur Irène KAHN-BENSAUDE